



Selina Begum (Bangladesh) compte de l'argent.

HELVETAS 2022

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ



HELVETAS

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES D'HELVETAS SWISS INTERCOOPERATION, ZURICH

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d'HELVETAS Swiss Intercooperation et de ses filiales (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation, le flux de trésorerie et la calcul de l'évolution du capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucun contrôle de l'organe de révision.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au comité central. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Comité central relatives aux comptes consolidés

Le Comité central est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Comité central est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir

le bilan consolidé sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité central a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Comité central du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Comité central, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Comité central.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG AG

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Fabian Spörri
Expert-réviseur agréé

Zurich, 12 mai 2023



**Votre don en
bonnes mains.**

Pour les dons: CP 10-1133-7
Reconnue par le ZEWO

BILAN CONSOLIDÉE AU 31 DECEMBRE

	Annexe chiffre	2022 KCHF	2021 KCHF
Actifs			
Liquidités	1.1	54'643	45'218
Titres	1.2	18'164	20'573
Créances	1.3	5'942	5'643
Fortune nette dans les pays de projets	1.4	14'078	15'316
Comptes de régularisation des actifs	1.5	17'197	13'616
Actifs mobilisés		110'025	100'367
Actifs financiers	1.6	2'010	10
Immobilisations corporelles	1.7	462	475
Immobilisations incorporelles	1.7	1'357	1'268
Actifs immobilisés		3'829	1'753
Actifs		113'854	102'120
Passifs			
Engagements à court terme	2.1	6'570	4'946
Comptes de régularisation des passifs	2.2	60'013	53'908
Provisions à court terme	2.3	1'150	0
Capital de tiers à court terme		67'733	58'854
Provisions à long terme	2.3	400	165
Capital de tiers à long terme		400	165
Capital de tiers		68'133	59'019
Capital des fonds avec affectation liée		15'397	9'900
Capital de tiers et capital des fonds		83'529	68'919
Capital libre		13'108	13'649
Effets de change		-73	-66
Capital lié		17'289	19'618
Capital de l'organisation		30'325	33'201
Passifs		113'854	102'120

COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

Recettes

Cotisations des membres		2'687	2'344
Dons		41'313	35'290
Héritages et legs		2'993	1'446
Recettes de la recherche de fonds	3.1	46'993	39'079

Contribution de programme de la DDC	3.2	8'000	8'000
Mandats de la DDC	3.2	55'046	56'405
Mandats d'autres organisations	3.3	52'401	43'421
Recettes services de conseils	3.4	4'798	4'502
Autres recettes d'exploitation	3.5	242	507
Recettes des prestations fournies		120'487	112'834

Recettes d'exploitation		167'480	151'914
--------------------------------	--	----------------	----------------

Charges

Afrique		-37'579	-32'046
Asie		-39'906	-36'847
Amérique latine et Caraïbes		-24'843	-25'664
Europe de l'Est et Asie centrale		-27'696	-24'388
Coordination et suivi des programmes		-2'715	-2'534
Charges programmes internationaux	4.0	-132'739	-121'479

Charges services de conseils	4.1	-6'095	-5'596
Charges projets en Suisse	4.2	-5'640	-5'284

Siège		-5'486	-4'808
Recherche de fonds		-9'062	-8'590
Charges siège et recherche de fonds	4.3	-14'549	-13'398

Charges d'exploitation	4.4	-159'023	-145'756
-------------------------------	------------	-----------------	-----------------

Résultat d'exploitation		8'456	6'157
--------------------------------	--	--------------	--------------

Résultat financier	5.0	-2'949	2'055
Autres résultats	5.1	-2'880	-68
Résultat avant variation du capital des fonds		2'627	8'145

Variation du capital des fonds	6.0	-5'497	-3'631
Résultat avant attribution au capital de l'organisation		-2'870	4'514

Allocations / utilisations			
- Capital libre		-540	1'214
- fonds de réserve de fluctuations de titres		0	500
- Fonds Strategy Acceleration		-115	1'800
- Fonds social		-2'214	1'000

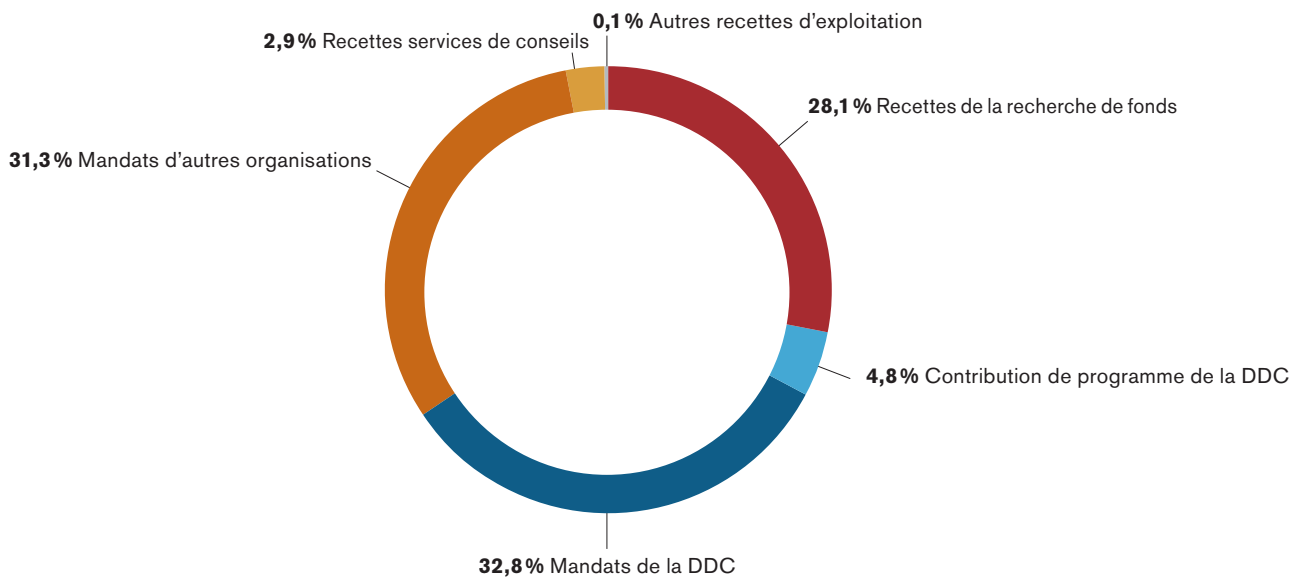
Annexe
chiffre**2022**

KCHF

2021

KCHF

RECETTES



CHARGES

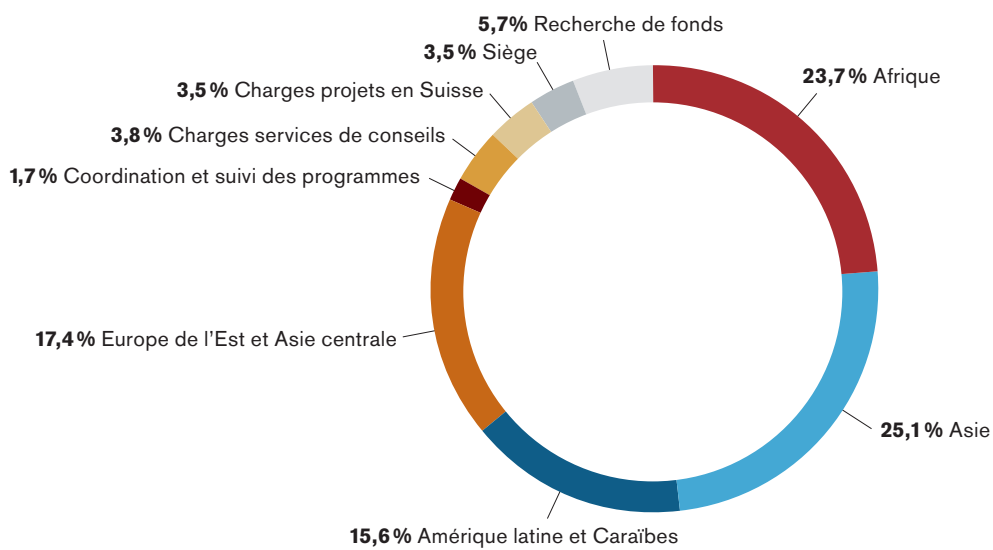


TABLEAU DES FLUX FINANCIERS

	2022	2021
	KCHF	KCHF
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat annuel	-2'870	4'514
Augmentation (+) / diminution (-) du capital des fonds	5'497	3'631
Amortissements sur les immobilisations corporelles et incorporelles	531	464
Dissolution nette (-) / constitution nette (+) de provisions	1'385	-75
Gain (-) / Pertes (+) de change sur les titres et les liquidités	2'812	-1'414
Augmentation (-) / diminution (+) créances	-299	-528
Augmentation (-) / diminution (+) de la fortune nette dans les pays de projets	1'238	1'507
Augmentation (-) / diminution (+) des comptes de régularisation des actifs	-3'581	-2'992
Augmentation (+) / diminution (-) des engagements	1'624	1'283
Augmentation (+) / diminution (-) des comptes de régularisation des passifs	6'105	766
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	12'441	7'155
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement		
Investissements (-) en titres	-3'821	-3'186
Investissements (-) / désinvestissements (+) en immobilisations corporelles	-200	-23
Investissements (-) / désinvestissements (+) en immobilisations incorporelles	-407	-806
Investissements (-) / désinvestissements (+) actifs financiers	-2'000	5
Désinvestissements (+) en titres	3'385	2'739
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	-3'044	-1'272
Écart de conversion sur les liquidités (gain de change +) / (perte de change -)	28	-199
Variation nette des liquidités	9'425	5'683
État des disponibilités		
Disponibilité au 1er janvier	45'218	39'535
Disponibilité au 31 décembre	54'643	45'218
Variation des disponibilités	9'425	5'683

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ

Informations sur le capital lié généré

- ¹ Fonds de recherche de fonds: ce fonds sert à financer des investissements pluriannuels dans la recherche de fonds.
- ² Fonds de réserve de fluctuation des titres: ce fonds permet de compenser des fluctuations importantes de titres.
- ³ Fonds réserve de maintien de l'activité: en cas de grosses difficultés financières dans le cadre de projets à l'étranger, les obligations contractuelles seraient financées par ce fonds.
- ⁴ Fonds immobilier: ce fonds sert à financer des investissements dans des biens immobiliers.
- ⁵ Fonds social: le fonds social sert à surmonter des situations critiques du personnel d'HELVETAS Swiss Intercooperation.
- ⁶ Fonds Strategy Acceleration: ce fonds sert à financer les investissements relatifs aux accents stratégiques de la phase stratégique 2021-2024.
- ⁷ Fonds Emergency Response: des mesures d'aide d'urgence sont préfinancées par ce fonds lors de catastrophes.

Transferts de fonds internes

La colonne des transferts de fonds internes montre sur quel continent les ressources de la contribution de programme, des parrainages eau et de la formation, du Girl and Women Empowerment ainsi que du fonds projets novateurs et humanitaires ont été utilisées. Les transferts de fonds internes reposent sur les accords contractuels de la contribution de programme avec la DDC, ainsi que sur la définition des secteurs de travail des projets.

Moyens provenant du financement propre							KCHF
	État 01.01.22	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	État 31.12.22
Capital libre	13'649			-540		-540	13'108
Effets de change	-66				-7	-7	-73
Capital lié pour	0					0	0
- capital d'organisation souscrit	0					0	0
- fonds de recherche de fonds ¹	1'000					0	1'000
- fonds de réserve de fluctuations de titres ²	971					0	971
- fonds de réserve de maintien de l'activité ³	9'831					0	9'831
- fonds immobilier ⁴	1'790					0	1'790
- fonds social ⁵	2'527			-2'214		-2'214	313
- fonds Strategy Acceleration ⁶	3'000			-115		-115	2'885
- fonds Emergency Response ⁷	500					0	500
Résultat annuel	0			2'870	-2'870	0	0
Capital de l'organisation	33'201	0	0	0	-2'876	-2'876	30'325
Moyens provenant du capital des fonds	État 01.01.22	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	État 31.12.22
Fonds Contribution de programme	0		8'000	-6'916	-1'084	0	0
Fonds Contribution de programme ville de Zurich	0		640	-553	-87	0	0
Fonds Parrainages Eau	2'562		1'504	-1'034	-211	260	2'822
Fonds Girl and Women Empowerment	576		580	-286	-81	212	788
Fonds Formation	914		348	-103	-49	196	1'110
Fonds Governance	0		525	-388	-85	53	53
Fonds Aide d'Urgence	0			76		76	76
Fonds projets novateurs et humanitaires	288			-17		-17	271
Dons affectés à l'Afrique	1'700		14'280	3'613	-15'458	2'435	4'135
Dons affectés à l'Asie	3'235		5'728	2'931	-8'925	-266	2'969
Dons affectés à l'Amérique latine et Caraïbes	298		1'662	1'759	-3'651	-230	67
Dons affectés Europe de l'Est et Asie centrale	126		3'859	918	-1'999	2'778	2'904
Dons affectés aux expositions en Suisse	0		52		-52	0	0
Capital des fonds avec affectations limitées	9'700	0	37'178	0	-31'682	5'497	15'197
Empowerment Fonds	200					0	200
Fonds d'usufruit	200	0	0	0	0	0	200
Capital des fonds liés	9'900	0	37'178	0	-31'682	5'497	15'397

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ

Moyens provenant du financement propre							KCHF
	État 01.01.21	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	État 31.12.21
Capital libre	12'435			1'214		1'214	13'649
Effets de change	-60				-6	-6	-66
Capital lié pour	0					0	0
- capital d'organisation souscrit	0					0	0
- fonds de recherche de fonds	1	1'000				0	1'000
- fonds de réserve de fluctuations de titres	2	471		500		500	971
- fonds de réserve de maintien de l'activité	3	9'831				0	9'831
- fonds immobilier	4	1'790				0	1'790
- fonds social	5	1'527		1'000		1'000	2'527
- fonds Strategy Acceleration	6	1'200		1'800		1'800	3'000
- fonds Emergency Response	7	500				0	500
Résultat annuel	0		4'514	-4'514	0	0	0
Capital de l'organisation	28'693	0	4'514	0	-6	4'508	33'201
Moyens provenant du capital des fonds	État 01.01.21	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	État 31.12.21
Fonds Contribution de programme	0		8'000	-7'081	-919	0	0
Fonds Contribution de programme ville de Zurich	0		640	-566	-74	0	0
Fonds Parrainages Eau	1'151		1'583	50	-222	1'411	2'562
Fonds Girl and Women Empowerment	111		540		-76	464	576
Fonds Formation	569		401		-56	345	914
Fonds projets novateurs et humanitaires	329			-41		-41	288
Dons affectés à l'Afrique	2'041		10'827	2'669	-13'837	-341	1'700
Dons affectés à l'Asie	1'249		6'467	2'771	-7'253	1'986	3'235
Dons affectés à l'Amérique latine et Caraïbes	334		2'109	1'692	-3'837	-36	298
Dons affectés Europe de l'Est et Asie centrale	304		546	507	-1'230	-177	126
Dons affectés aux expositions en Suisse	0		113		-113	0	0
Capital des fonds avec affectations limitées	6'089	0	31'227	0	-27'616	3'611	9'700
Empowerment Fonds	180		20			20	200
Fonds d'usufruit	180	0	20	0	0	20	200
Capital des fonds liés	6'269	0	31'247	0	-27'616	3'631	9'900

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Information générale

Les comptes annuels consolidés d'HELVETAS Swiss Intercooperation (Helvetas) sont basés sur les directives des comptes individuels des sociétés du groupe au 31 décembre 2022. La présentation des comptes des sociétés d'Helvetas est établie conformément aux recommandations techniques relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC, en particulier Swiss GAAP RPC 21), au code suisse des obligations et aux directives de la fondation Zewo.

Les comptes annuels consolidés sont basés sur des valeurs économiques et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Ils sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF), de ce fait, il se peut que des différences d'arrondis soient contenues dans certains totaux.

Périmètre de consolidation

Le 17 décembre 2014, Helvetas a fondé la filiale Helvetas USA Inc. dont le siège est à Minneapolis. En outre, HELVETAS Intercooperation gGmbH, dont le siège est à Bonn, existe depuis 2013. Les deux sociétés appartiennent à 100% à Helvetas et sont consolidées par intégration globale. Leurs comptes annuels sont établis selon des principes de comptabilisation et d'évaluation uniformes et intégrés dans les présents comptes annuels consolidés.

La consolidation est effectuée conformément aux articles 961 et suivants du code des obligations suisse et aux normes Swiss GAAP RPC. Le périmètre de consolidation comprend les deux filiales HELVETAS Intercooperation gGmbH dont le siège est à Bonn et Helvetas USA Inc. dont le siège est à Minneapolis et HELVETAS Swiss Intercooperation.

Il n'existe pas d'autres filiales ou institutions partenaires dans lesquelles Helvetas exerce une influence déterminante ou pourrait exercer un contrôle et une gestion communs.

Principes de consolidation

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode de la valeur d'acquisition. Selon la méthode de consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les et les recettes sont enregistrés en totalité. Les créances, dettes, charges et recettes internes au réseau sont éliminées.

Organisations, personnes, institutions proches

Le réseau Helvetas n'exerce aucune influence dominante sur les organisations, personnes et/ou institutions proches. De ce fait, il ne s'agit pas d'organisations, de personnes et/ou d'institutions à consolider.

- Alliance2015, Bruxelles
- Alliance for Water Stewardship, North Berwick, Écosse
- Alliance Sud, Berne
- cinfo, Bienne
- End Water Poverty, Londres
- Fondation de prévoyance d'HELVETAS Swiss Intercooperation, Zurich (en liquidation)
- Fondation Max Havelaar (Suisse), Zurich
- Forum Suisse pour la Formation Professionnelle et la Coopération Internationale FoBBIZ, Renes
- Knowledge Management for Development KM4DEV, Zurich
- KOFF – la plateforme suisse de promotion de la paix, Bâle
- Millennium Water Alliance, Washington DC
- Plate-forme des ONG suisses pour le développement, Berne
- Skat Foundation, Saint-Gall
- Swiss Fair Trade, Bâle
- Swiss NGO DRR Platform, Wabern
- Swiss Water Partnership, Zurich und
- Swiss Water & Sanitation Consortium, Zurich

PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DU BILAN

Les comptes annuels consolidés sont en principe basés sur le principe de la valeur d'achat ou de fabrication ou de la valeur du marché la plus faible (lower of cost or market principle). Cela repose sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Sauf indication contraire dans les notes relatives aux différents postes du bilan, les postes du bilan sont évalués à leur valeur nominale à la date du bilan.

Recettes

Les recettes de la recherche de fonds sont comptabilisées lorsqu'il existe un engagement de don contraignant pour l'exercice considéré et que les entrées de fonds peuvent être estimées de manière fiable. S'il n'y a pas d'engagement écrit de donation, les recettes de la recherche de fonds sont prises en compte après réception du paiement. Les recettes issues des prestations fournies sont délimitées par périodes comptables après la fourniture des prestations.

Devises

La consolidation est effectuée en francs suisses (CHF). Les deux sociétés en devises étrangères à consolider sont converties en CHF selon la méthode du taux de clôture. Les postes du bilan (à l'exclusion du capital organisationnel) sont convertis en CHF au taux de change en vigueur à la date du bilan. Le capital organisationnel est converti au taux de change en vigueur à la date du bilan de la première consolidation. Les postes du compte d'exploitation sont convertis au taux de change moyen de la période. Les différences de change qui en résultent sont indiquées dans le capital organisationnel (capital libre) sans affecter le revenu net.

en CHF	Taux de clôture		Taux de change moyen	
	31.12.22	31.12.21	2022	2021
EUR	0.987450	1.036150	1.009860	1.084800
USD	0.925228	0.911141	0.953900	0.911180

Liquidités

Ce poste comprend la caisse, les comptes postaux et bancaires, ainsi que les dépôts à terme fixes d'une durée maximale de 90 jours. Ceux-ci sont évalués à leur valeur nominale. Les transactions en monnaies étrangères ont été effectuées pendant l'exercice aux cours du jour.

Titres

Les titres sont détenus en tant que réserve de liquidités et par conséquent affichés dans le fonds de roulement. Ils sont inscrits au bilan au cours de change de la date du bilan. L'Empowerment Fonds dans le fonds de capital lié est investi en titres. Les directives de placement d'Helvetas, en vigueur depuis le 1.1.2016, privilégient les titres d'entreprises qui favorisent un développement social et écologique.

Créances

L'estimation a lieu à la valeur nominale moins les correctifs de valeurs individuelles requis par l'exploitation. Ce poste comprend essentiellement des créances résultant d'avances à la caisse de pension, à des partenaires et à des consultants.

Fortune nette dans les pays de projets

Pour ce poste, il s'agit essentiellement de liquidités, de créances et d'obligations à court terme.

Régularisation de l'actif

Ce compte comprend les postes des actifs résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur des dépenses de projets qui n'ont pas encore été réglées.

Immobilisations corporelles/placements immatériels

Les immobilisations corporelles et les placements immatériels sont mentionnés à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires à l'exploitation. Les amortissements sont effectués de manière linéaire à partir des valeurs d'acquisition ou de fabrication pour la durée d'utilisation estimée. La limite d'activation est de KCHF 5, et de KCHF 2 pour les biens d'investissement informatiques. La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles est de:

- 10 ans pour le mobilier et les installations
- 4 ans pour les autres immobilisations corporelles
- 4 ans pour le matériel informatique
- 4 ans pour les logiciels (placements immatériels)

Placements financiers

Les actifs financiers sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires à l'exploitation.

Dépréciation d'actifs

Lors de chaque date de bilan, il est vérifié pour tous les actifs s'il existe des indices montrant que leur valeur comptable dépasse la valeur réalisable (la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité). En cas de dépréciation d'actifs, la valeur comptable est réduite à la valeur réalisable et la dépréciation d'actifs est débitée du résultat partiel.

Régularisation du passif

Ce compte comprend les postes du passif résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur le paiement de projets qui n'ont pas encore été réalisés.

Provisions

Des provisions sont constituées pour les engagements dont l'existence ou la cause est justifiée. Le montant des provisions est fondé sur l'estimation de la direction et reflète les dépenses futures escomptées.

Capital des fonds liés

Le capital des fonds liés est composé de la contribution de programme de la DDC, d'un fonds d'usufruit, de fonds thématiques et de dons affectés à des projets. Le fonds d'usufruit comprend des prêts dont, conformément à l'accord contractuel, seul le revenu du capital peut être utilisé. Les fonds thématiques sont, pour l'essentiel, un fonds pour les parrainages pour l'eau, un fonds pour la formation des jeunes, un fonds pour la promotion des filles et des femmes ainsi qu'un fonds pour des projets innovants et l'aide humanitaire. Les parrainages sont investis dans des projets d'eau et de formation ainsi que dans la promotion des filles et des femmes, qui représentent des thèmes prioritaires pour le réseau Helvetas.

Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation comprend le capital libre et le capital lié ainsi que les effets des devises, qui peuvent être utilisés dans le cadre du but statutaire du réseau Helvetas. Il n'y a pas de capital de démarrage ou de capital de fondation. L'affectation et l'utilisation du capital lié sont décidées par le comité central.

Tableau des flux financiers

Le tableau des flux financiers montre le changement du fonds «liquidités» réparti en fonction de l'activité d'exploitation, de l'activité d'investissement et de l'activité de financement. Il est établi sur la base de la méthode indirecte.

Tableau de la variation du capital

Le tableau de la variation du capital montre l'évolution des différentes composantes du capital d'organisation, des fonds liés en fonction des continents et des thèmes. En outre, l'évolution du fonds d'usufruit est présentée.

Méthode de calcul de la charge administrative ainsi que des charges pour la recherche de fonds et des charges générales pour la publicité

Pour la présentation de la structure des coûts, le réseau Helvetas se base sur la méthodologie de la Fondation Zewo pour le calcul de la charge administrative. Toutes les dépenses qui contribuent directement à la réalisation des objectifs statutaires du réseau Helvetas sont mentionnées en tant que charges de projet et de prestation. La charge administrative comprend les dépenses qui ne contribuent qu'indirectement aux projets et services du réseau Helvetas et dont les partenaires des projets et les groupes cibles n'ont dès lors pas automatiquement connaissance. Elles garantissent que la fonction de base du réseau Helvetas soit assurée.

AUTRES INFORMATIONS

Indemnités des membres du comité central et de la direction

Les 14 membres du comité central d'Helvetas n'ont reçu aucun remboursement pour frais ou autres dédommagements au cours de l'exercice sous revue. Ils ne touchent ni jetons de présence ni honoraires pour leur activité pour Helvetas. La présidente du comité central a reçu un dédommagement forfaitaire de KCHF 9. Le total des frais pour les déplacements et le déroulement des séances ainsi que pour des missions dans le cadre stratégique se sont élevées à KCHF 45 (exercice précédent KCHF 11).

Les dix membres du conseil consultatif d'Helvetas n'ont reçu aucun remboursement pour frais pendant l'exercice sous revue.

Au cours de l'exercice sous revue, le salaire brut versé aux six membres de la direction était de KCHF 971 (exercice précédent KCHF 959), le salaire le plus élevé du directeur se montant à KCHF 181 (exercice précédent KCHF 179). Les allocations pour enfants versées par Helvetas étaient de KCHF 9 (exercice précédent KCHF 11). Les contributions légales de l'employeur relatives aux cotisations sociales des membres de la direction se sont élevées à KCHF 192 (exercice précédent KCHF 193). Le taux d'activité de la direction était de six postes à plein temps. Les frais sont payés sur justificatifs.

Transactions avec des personnes proches

Alliance Sud reçoit, sur la base d'un accord contractuel, KCHF 370 (exercice précédent KCHF 369).

Institutions de prévoyance

Les collaboratrices et collaborateurs sont assurés auprès de la fondation collective Asga Pensionskasse (jusqu'au 1^{er} juillet 2021, ils étaient assurés auprès de la fondation de prévoyance d'Helvetas). Conformément au règlement de caisse, la caisse de pension couvre, pour les employés et les employées d'Helvetas et dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité sur la base de l'entraide mutuelle (institution de prévoyance communautaire) ainsi que la prévoyance étendue contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité pour leurs proches et survivants. Le plan de prévoyance repose sur la primauté des cotisations. Le financement du plan de prévoyance est assuré par les cotisations des employés et des employées (6%) et de l'employeur (7-10%) sur la base du salaire annuel AVS assuré. Les assurés peuvent librement augmenter la part de leur cotisation à 8%. En cas de découvert, les prescriptions légales usuelles selon la LPP sont appliquées. Il n'existe pas d'autre engagement du côté de l'employeur.

HELVETAS Intercooperation gGmbH, Bonn, dispose d'une solution de prévoyance locale facultative, pour laquelle des cotisations d'employeur d'un volume de KCHF 0.3 ont été versées (exercice précédent KCHF 0.3).

Lors de sa réunion des 2 et 3 décembre 2022, le comité central d'Helvetas a décidé, pour atténuer la baisse des taux de conversion, de verser aux collaboratrices et collaborateurs âgés de 50 à 65 ans une contribution sur les comptes de vieillesse individuels dans la caisse de pension. La charge totale calculée par l'expert technique de la caisse de pension s'élève à KCHF 2'200. Ce montant a été versé à la caisse de pension au cours de l'exercice 2022 et comptabilisé dans les comptes annuels en tant que charge extraordinaire, car la totalité de la prestation a été promise en 2022 et est due de manière irrévocable.

Au 31 décembre 2022, le taux de couverture de la fondation collective Asga Pensionskasse était de 109,5% (exercice précédent 122,66%).

Prestations non rémunérées

Durant l'exercice 2022, des prestations non rémunérées ont été fournies dans une mesure non significative par des groupes régionaux d'Helvetas pour divers projets et activités (exercice précédent KCHF 23). Les 14 membres du comité central d'Helvetas ont fourni des prestations non rémunérées représentant 158 jours de travail en 2022.

Honoraires des organes de révision

Les honoraires des organes de révision des sociétés d'Helvetas se sont élevés à KCHF 116 (exercice précédent KCHF 113) pour les prestations de révision et à KCHF 124 pour les autres prestations (exercice précédent KCHF 54).

Montant résiduel des dettes courantes de leasing et de location

Il n'existe aucun engagement en matière de leasing. Les engagements en matière de loyer qui n'arrivent pas à échéance ou ne peuvent être résiliés dans un délai de 12 mois s'élèvent à KCHF 2'312 (exercice précédent KCHF 2'918) jusqu'au prochain terme de résiliation possible.

Événements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés pour publication par le comité central le 13 mai 2023. Ils sont par ailleurs soumis à l'approbation de l'assemblée générale d'Helvetas. Entre le 31 décembre 2022 et la date de l'approbation des présents comptes annuels, aucun événement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et des passifs d'Helvetas au 31 décembre 2022 ou qui devrait être présenté ici.

La version allemande originale des comptes annuels fait foi.

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couverture/découvert		Part économique de l'organisation	Variation comparée à l'exercice précédent	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.22	31.12.22				2022	2021
en KCHF	31.12.22	31.12.22	31.12.21		2022	2022	2021
Asga Pensionskasse	0	0	0	0	1'736	1'736	1'768
Réserves de cotisations de l'employeur	Valeur nominale	Renoncement d'utilisation	Bilan	Constitution	Bilan	Résultats des réserves de cotisations d'employeur dans les frais de personnel	
						2022	2021
en KCHF	31.12.22	2022	31.12.22	2022	31.12.21	2022	2021
Asga Pensionskasse	2'000	0	2'000	2'000	0	0	0

EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN

	2022	2021
	KCHF	KCHF
1.1 Liquidités		
Caisses/poste/banque	54'643	45'218
Total Liquidités	54'643	45'218
1.2 Titres		
Actions	17	0
Fonds d'investissements Obligations durables	8'411	8'743
Fonds d'investissements Actions durables	6'493	8'265
Fonds d'investissements Immobiliers	3'243	3'566
Total Titres	18'164	20'573
1.3 Créances		
Créances envers des collectivités	388	389
Du croire	-11	-11
Prévoyance du personnel	2'982	2'990
Autres créances	2'584	2'275
Total Créances	5'942	5'643

1.4 Fortune nette dans les pays de projets

	2022		2021	
	Actifs	Engagements	Actifs	Engagements
Éthiopie	471	308	577	233
Albanie	303	52	628	261
Bangladesh	1'571	228	1'394	934
Bénin	441	339	302	131
Bhoutan	406	2	289	5
Bolivie	778	162	1'579	507
Bosnie-Herzégovine	253	20	190	30
Burkina Faso	1'482	293	1'978	273
Guatemala	2'270	295	2'853	384
Haïti	378	162	1'040	182
Honduras	232	61	148	92
Kirghizistan	156	0	228	4
Kosovo	138	23	930	26
Laos	1'249	173	527	202
Liban	17	1	9	0
Madagascar	520	219	196	154
Mali	517	33	413	50
Macédoine du Nord	13	15	130	20
Moldavie	50	23	472	6
Mozambique	988	91	564	42
Myanmar	1'468	163	661	65
Népal	1'275	334	1'918	293
Niger	30	89	95	40
Pakistan	302	6	105	74
Pérou	1'609	512	1'383	460
Serbie	311	18	578	10
Sri Lanka	157	27	336	10
Tadjikistan	82	30	26	6
Tanzanie	544	502	152	104
Ukraine	55	6	0	0
Ouzbékistan	49	0	0	0
Vietnam	184	34	250	37
Total	18'298	4'220	19'950	4'635
Total Fortune nette dans les pays de projets	14'078		15'316	

	2022	2021
	KCHF	KCHF
1.5 Comptes de régularisation des actifs		
Prestations d'avance projets DDC	7'238	2'085
Prestations d'avance projets SECO	360	675
Prestations d'avance projets UE	1'614	1'648
Prestations d'avance projets Chaîne du Bonheur	341	388
Prestations d'avance projets FCDO	461	111
Paiements anticipés SIDA	76	0
Paiements anticipés IFAD	484	0
Prestations d'avance projets autres bailleurs de fonds	5'434	7'000
Autres comptes de régularisation	1'188	1'708
Total Comptes de régularisation des actifs	17'197	13'616
1.6 Actifs financiers		
Prévoyance du personnel	2'000	0
Participations et prêts	5	5
Dépôts de garantie	5	5
Total Actifs financiers	2'010	10

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	KCHF			
1.7 Immobilisations corporelles et incorporelles	État 01.01.22	Entrées	Sorties	État 31.12.22
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	2'130	112	-119	2'124
Matériel informatique	570	66	-113	522
Autres immobilisations	20	23		43
Total Immobilisations corporelles	2'721	200	-232	2'689
Immobilisations incorporelles	4'111	407	-202	4'317
Total Valeurs d'acquisition	6'832	608	-434	7'006
Ajustements de valeurs cumulées				
Mobilier	-1'821	-113	118	-1'816
Matériel informatique	-411	-97	112	-395
Autres immobilisations	-13	-3		-16
Total Immobilisations corporelles	-2'245	-213	231	-2'227
Immobilisations incorporelles	-2'843	-318	202	-2'959
Total Ajustements de valeurs cumulées	-5'089	-531	433	-5'187
Valeurs nettes comptables				
Mobilier	309	-1		308
Matériel informatique	159	-31	-1	127
Autres immobilisations	7	20		27
Total Immobilisations corporelles	475	-12	-1	462
Immobilisations incorporelles	1'268	90	0	1'357
Total Valeurs nettes comptables	1'743	77	-1	1'819
	État 01.01.21	Entrées	Sorties	État 31.12.21
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	2'135	12	-16	2'130
Matériel informatique	594	3	-28	570
Autres immobilisations	13	8		20
Total Immobilisations corporelles	2'742	23	-44	2'721
Immobilisations incorporelles	3'305	806	0	4'111
Total Valeurs d'acquisition	6'047	829	-44	6'832
Ajustements de valeurs cumulées				
Mobilier	-1'727	-110	16	-1'821
Matériel informatique	-336	-102	28	-411
Autres immobilisations	-13			-13
Total Immobilisations corporelles	-2'076	-213	44	-2'245
Immobilisations incorporelles	-2'593	-251	0	-2'843
Total Ajustements de valeurs cumulées	-4'669	-464	44	-5'089
Valeurs nettes comptables				
Mobilier	407	-98		309
Matériel informatique	258	-99		159
Autres immobilisations	0	7		7
Total Immobilisations corporelles	665	-190	0	475
Immobilisations incorporelles	712	556	0	1'268
Total Valeurs nettes comptables	1'377	366	0	1'743

Les biens d'équipement existants dans les pays de projets (principalement des véhicules et matériel informatique) ne sont pas comptabilisés, car leur cycle de vie et les risques opérationnels sont inestimables.

	2022	2021
	KCHF	KCHF
2.1 Engagements à court terme		
Engagements livraisons de marchandises/prestations	1'545	1'467
Engagements de projets	3'954	3'225
Autres engagements	1'071	254
Total Engagements à court terme	6'570	4'946
2.2 Comptes de régularisation des passifs		
Avances de projets DDC	34'513	27'080
Avances de projets SECO	2'703	7'453
Avances de projets UE	2'018	2'710
Avances de projets Chaîne du Bonheur	591	386
Avances de projets SIDA	7'050	4'775
Avances de projets FIDA	120	62
Avances de projets d'autres bailleurs de fonds	10'449	8'611
Autres comptes de régularisation	2'568	2'831
Total Comptes de régularisation des passifs	60'013	53'908

TABLEAU DES PROVISIONS

2.3 Variation des provisions	État 01.01.22	Consti- tution	Utilisation	Résultat	KCHF	
					État 31.12.22	Dont courante
Contributions de prévoyance pour le personnel à l'étranger		235		235	235	
Autres provisions	165	1'150		1'150	1'315	1'150
Total Provisions	165	1'385	0	1'385	1'550	1'150
Variation des provisions	État 01.01.21	Consti- tution	Utilisation	Résultat	État 31.12.21	Dont courante
Autres provisions	240	85	-160	-75	165	
Total Provisions	240	85	-160	-75	165	

¹ Les autres provisions se composent essentiellement des cas juridiques.

EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

3.1 Recettes de la recherche de fonds

Cotisations des membres

Dons

De personnes privées

D'institutions privées

De cantons et de communes

Total Dons

Total Héritages et legs

Total Recettes de la recherche de fonds

Dont affectées

Dont libres

2022

KCHF

2'687

16'750

22'145

2'418

41'313

2'993

46'993

28'849

18'144

2021

KCHF

2'344

15'448

17'164

2'678

35'290

1'446

39'079

22'686

16'393

Recettes des prestations fournies

3.2 Contribution de programme et mandats de la DDC

Contribution de programme

Mandats

Total Contribution de programme et mandats de la DDC

8'000

55'046

63'046

8'000

56'405

64'405

3.3 Mandats d'autres organisations

Mandats SECO

Mandats UE

Mandats FCDO

Mandats FIDA

Mandats SIDA

Mandats Chaîne du Bonheur

Mandats d'autres organisations

Total Mandats d'autres organisations

8'305

5'077

796

0

9'146

2'332

26'746

52'401

6'714

5'612

220

126

5'245

1'981

23'524

43'421

3.4 Recettes services de conseils

Conseils DDC

Conseils FIDA

Conseils autres organisations

Total Recettes services de conseils

2'138

699

1'961

4'798

2'391

408

1'703

4'502

3.5 Autres recettes d'exploitation

Sponsoring campagnes/expositions

Autres revenus d'exploitation

Total Autres recettes d'exploitation

0

242

242

113

394

507

Total Recettes des prestations fournies

120'487

112'834

EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

4.0 Charges programmes internationaux

Répartition par pays

	2022	2021
	KCHF	KCHF
Éthiopie	-6'776	-4'804
Bénin	-2'931	-2'848
Burkina Faso	-6'174	-5'799
Madagascar	-4'709	-3'382
Mali	-4'802	-4'512
Mozambique	-4'466	-4'908
Niger	-1'514	-1'789
Afrique du Nord	-12	-25
Tanzanie	-4'110	-3'138
Tunisie	-2'087	-841
Total Afrique	-37'579	-32'046
Bangladesh	-14'965	-13'392
Bhoutan	-943	-1'014
Inde	0	-2
Laos	-3'949	-3'463
Liban	-364	-340
Moyen-Orient aide humanitaire	0	-139
Myanmar	-5'193	-5'147
Népal	-9'453	-8'986
Pakistan	-1'969	-2'428
Sri Lanka	-1'165	-617
Vietnam	-1'906	-1'319
Total Asie	-39'906	-36'847
Bolivie	-5'907	-6'547
Guatemala	-3'834	-4'621
Haïti	-5'643	-5'457
Honduras	-747	-1'461
Pérou	-8'713	-7'578
Total Amérique latine et Caraïbes	-24'843	-25'664
Albanie	-3'797	-3'633
Bosnie-Herzégovine	-1'391	-1'984
Géorgie	-39	0
Kirghizistan	-2'958	-2'756
Kosovo	-5'304	-5'064
Macédoine du Nord	-1'399	-1'554
Moldavie	-1'521	-1'313
Projets régionaux Europe de l'Est	-3'615	-1'768
Serbie	-3'316	-3'843
Tadjikistan	-1'937	-2'076
Ukraine	-1'827	0
Ouzbékistan	-592	-396
Total Europe de l'Est et Asie centrale	-27'696	-24'388
Total Charges projets internationaux	-130'025	-118'945
Charges coordination / suivi des programmes	-2'715	-2'534
Total Charges programmes internationaux	-132'739	-121'479

Les frais de personnel directement attribuables ont été reportés dans les dépenses de projets.

EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

	2022	2021
	KCHF	KCHF
Répartition par dépenses		
Charges projets internationaux		
Frais de personnel	-34'171	-32'474
Voyages / représentation	-5'308	-3'750
Frais administratifs	-5'236	-4'259
Coûts des locaux / d'entretien	-4'372	-3'965
Coûts du matériel / de service	-74'896	-68'069
Amortissements	-6'042	-6'428
Total Charges projets internationaux	-130'025	-118'945
Charges coordination / suivi des programmes		
Frais de personnel	-2'136	-1'982
Voyages / représentation	-80	-57
Frais administratifs	-108	-108
Coûts des locaux / d'entretien	-194	-210
Coûts du matériel / de service	-185	-166
Amortissements	-11	-12
Total Charges coordination / suivi des programmes	-2'715	-2'534
Total Charges programmes internationaux	-132'739	-121'479
4.1 Charges services de conseils		
Frais de personnel	-3'546	-3'521
Voyages / représentation	-224	-119
Frais administratifs	-155	-65
Coûts des locaux / d'entretien	-244	-300
Coûts du matériel / de service	-1'910	-1'576
Amortissements	-16	-16
Total Charges services de conseils	-6'095	-5'596
4.2 Charges projets en Suisse		
Communication	-260	-238
Événements et formation	-693	-865
En ligne et publications	-2'127	-1'921
Médias et politique	-371	-298
Politique de développement	-589	-604
Coordination / suivi de programme	-1'599	-1'358
Total Charges projets en Suisse	-5'640	-5'284
Répartition par dépenses		
Frais de personnel	-2'602	-2'574
Voyages / représentation	-27	-26
Frais administratifs	-370	-297
Coûts des locaux / d'entretien	-371	-324
Coûts du matériel / de service	-2'023	-1'918
Amortissements	-246	-145
Total Charges projets en Suisse	-5'640	-5'284

EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

4.3 Charges siège et recherche de fonds

	2022	2021
	KCHF	KCHF
Frais de personnel	-4'584	-4'153
Voyages / représentation	-162	-60
Frais administratifs	-787	-517
Coûts des locaux / d'entretien	-259	-237
Recherche de fonds	-8'509	-8'151
Amortissements	-247	-280
Total Charges siège et recherche de fonds	-14'549	-13'398

Dont charges recherche de fonds

Recherche de fonds publique	-6'543	-6'347
Recherche de fonds individuelle	-2'519	-2'244
Total Dont charges recherche de fonds	-9'062	-8'590

Les frais de personnel s'élèvent à KCHF 3'527 (exercice précédent KCHF 3'231).

4.4 Résultat d'exploitation selon totalité des dépenses

Frais de personnel	-47'040	-44'704
Voyages / représentation	-5'801	-4'012
Frais administratifs	-6'655	-5'245
Coûts des locaux / d'entretien	-5'441	-5'036
Coûts du matériel / de service	-79'014	-71'728
Recherche de fonds	-8'509	-8'151
Amortissements	-6'563	-6'880
Total Résultat d'exploitation selon totalité des dépenses	-159'023	-145'756

Au cours de l'exercice sous revue, le nombre d'emplois à plein-temps s'élève en moyenne à 250 (égal exercice précédent).

L'exercice précédent, une indemnité de chômage partiel (pandémie COVID) de KCHF 62 a été comptabilisée comme une réduction des frais de personnel.

EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

5.0 Résultat financier

Recettes financières

Produits d'intérêts des dépôts/dividendes des titres

2022 93 2021 106

Bénéfice de change sur les titres

KCHF 4 1'791

Bénéfice de change sur les devises

687 987

Total Recettes financières

783 2'885

Charges financières

Pertes de change sur les titres

-2'849 -172

Pertes de change sur les devises

-698 -492

Frais bancaires

-186 -166

Total Charges financières

-3'732 -829

Total Résultat financier

-2'949 2'055

5.1 Autres résultats

Autres recettes

7 2

Autres charges

-6 -2

Recettes extraordinaires

143 83

Charges extraordinaires

-3'024 -151

Total Autres résultats

-2'880 -68

6.0 Résultat des fonds

Le résultat des fonds est affiché dans le tableau de variation du capital.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Pour compléter les indications ci-dessous, nous renvoyons à la version complète du rapport annuel 2022 d'HELVETAS Swiss Intercooperation. Il peut être obtenu auprès du bureau pour la Suisse romande (voir adresse en page 24) ou téléchargé depuis notre site.

HELVETAS Swiss Intercooperation

HELVETAS Swiss Intercooperation (Helvetas) est une association indépendante sur le plan politique et confessionnel, soutenue par 106'000 membres, donatrices et donateurs. L'association fait partie du réseau Helvetas international, engagé dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide d'urgence. Dans ce cadre, nous nous engageons pour les droits fondamentaux individuels et collectifs et appuyons les autorités dans la mise en œuvre de leurs services. Les membres partagent la même vision et mission et suivent les mêmes lignes directrices. Les organisations membres réalisent des programmes de développement communs. Les approches de travail et les secteurs d'activités se fondent sur une stratégie commune. Helvetas est engagée avec 1436 collaboratrices et collaborateurs dans 35 pays partenaires en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Europe de l'Est. Ses 319 projets se concentrent sur les secteurs suivants: Eau, alimentation et climat (y compris gouvernance de l'eau, résilience aux catastrophes et construction de ponts et de routes), Compétences, emplois et revenus (éducation de base et formation professionnelle, développement du secteur privé) et Voix, inclusion et cohésion (gouvernance et espace civique, transformation de conflits, migration). En Suisse, les sièges à Zurich et à Berne ainsi que les bureaux régionaux à Châtelaine (à partir de 2023 à Genève) et à Mendrisio s'engagent pour les objectifs de développement d'Helvetas moyennant des campagnes d'information, un travail de politique de développement, l'échange avec le monde étudiant et des manifestations culturelles.

Bases juridiques

Nom	HELVETAS Swiss Intercooperation
Forme juridique	Association
Statuts	Approuvés par l'assemblée générale extraordinaire d'Helvetas le 9 avril 2011 à Zurich

But de l'association

Helvetas contribue concrètement à l'amélioration des conditions de vie de communautés économiquement et socialement défavorisées en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est. En Suisse et dans le monde, elle s'engage et agit pour la suppression des causes des inégalités et appelle à la solidarité internationale de la population suisse.

Organes

Les organes d'Helvetas sont:

- l'assemblée générale
- le comité central
- le conseil consultatif
- les groupes régionaux
- la direction
- l'organe de révision
- l'instance d'arbitrage

L'assemblée générale constitue, sous réserve d'une consultation de tous les membres, l'organe suprême de l'association. L'assemblée générale se tient une fois par année. Ses tâches sont en premier lieu l'adoption des statuts, l'approbation des lignes directrices, l'approbation du rapport annuel et des comptes annuels, ainsi que l'élection des membres du comité central et du président ou de la présidente pour un mandat de deux ans.

Le comité central est l'organe de direction suprême d'Helvetas et il en porte la responsabilité devant l'assemblée générale. Les compétences du comité central sont notamment l'élaboration des lignes directrices, des principes de la politique des activités et de la stratégie de programme, la préparation des points traités en assemblée générale, la nomination de la direction et la supervision de ses activités ainsi que l'approbation du règlement interne, de la planification financière et du budget annuel.

Le conseil consultatif est élu par le comité central. Il se compose de personnalités politiquement engagées qui soutiennent Helvetas en matière

de politique de développement.

Membres du comité central 2022

- **Présidente:** Regula Rytz, Berne, historienne, ancienne conseillère nationale, conseillère. Mandats: présidente de la Commission de l'égalité du canton de Berne, vice-présidente du Forum für Universität und Gesellschaft, Berne, membre des conseils de fondation de la Fondation Gobat pour la Paix et de la Fondation suisse de la Greina, membre du conseil d'administration des Transports publics bernois, membre du Bureau directeur du Comité du Lötschberg, membre du comité directeur de la section bernoise de l'ATE, déléguée European Green Party EGP
- **Vice-président:** Peter Niggli, Zurich, journaliste, écrivain, spécialiste du développement, ancien directeur d'Alliance Sud. Mandat: membre du conseil de fondation de l'Action de Carême
- Jörg Frieden, Fribourg, Dr oec. publ., économiste du développement. Mandats: membre du conseil de fondation de la Fondation Nicole Niquille (hôpital à Lukla, Népal), président du conseil d'administration de SIFEM, membre du comité directeur d'Helvetas USA
- Therese Frösch, Berne, conseillère sociale, ancienne conseillère nationale et ancienne directrice des finances de la ville de Berne. Mandats: présidente du conseil d'administration de SPITEX Bern – Retrait en juin 2022
- Marie Garnier, Fribourg, ancienne conseillère d'État du canton de Fribourg, directrice Prolait. Pas de mandats – Retrait en juin 2022
- Angelo Gnädinger, Genève, lic. jur., ancien directeur général du CICR (2002–2010), ancien envoyé spécial de l'OSCE pour le Caucase du Sud (2014–2015). Mandats: membre du conseil de fondation d'«Artas Foundation», membre du conseil de fondation de swisspeace
- Heinz Hänni, Berne, Dr rer. pol. Mandats: président du conseil d'administration des Services psychiatriques universitaires de Berne (SPU) SA (jusqu'en juin 2022), président du conseil d'administration de Domicil Holding AG, président du conseil d'administration d'EDAB Management AG, Langnau, président de la fondation Stiftung des Vereins für das Alter et de la fondation Inselheimstiftung, président du conseil d'administration d'EDAB-Invest AG à Berne – Retrait en juin 2022
- René Holenstein, Schaffhouse, Dr phil. I, expert en développement et ancien ambassadeur. Pas de mandats
- Romaine Jean, Genève, consultante indépendante en communication, ancienne rédactrice en chef des magazines société à la RTS. Mandats: membre du Conseil de la Magistrature du Valais, présidente des Alumni Université de Genève
- Jean-Philippe Jutzi, Verbier VS et Lausanne VD, journaliste, ancien porte-parole et conseiller diplomatique au DFAE, conseiller en communication. Mandats: président de la section suisse et vice-président international de l'Union de la presse francophone, vice-président de la Press Emblem Campaign, collaborateur Heidi.news, membre du conseil de fondation de la Triennale de sculpture contemporaine Bex & Arts, président de l'Association Belles Pages et de l'Association Art Books on Tour, vice-président de l'Association March Art
- Erna Karrer-Rüedi, Zurich, Dr sc. nat. ETH, spécialiste de l'environnement, cofondatrice et directrice de la fondation Eos Entrepreneur Foundation. Mandats: présidente d'Eos Entrepreneur Foundation, experte auprès d'Innosuisse, membre du conseil de fondation du Fonds national suisse
- Peter Messerli, Berne, directeur de la Wyss Academy for Nature, Prof. Dr pour le développement durable, Université de Berne. Mandats: coprésident Global Land Programme (GLP) de Future Earth, membre du curatorium ProClim de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), membre du conseil de fondation de swisspeace, membre de la Société académique suisse pour la recherche sur l'environnement et l'écologie (SAGUF), membre de la Commission suisse pour l'UNESCO
- Dr Dina Pomeranz, Zurich, professeure assistante d'économie appliquée, Université de Zurich. Mandats: membre de la Commission consultative de la coopération internationale, affiliée professeur UBS International Center of Economics in Society, membre du comité consultatif du KOF Centre de recherches conjoncturelles, du comité consultatif de rédaction de Perspektiven der Wirtschaftspolitik, du comité consultatif de Policy Analytics, du comité consultatif de Peak Investment Capital, Ghana, du comité d'Evidence Action, du comité consultatif d'Instiglio, du comité consultatif d'IDinsight, du comité de TamTam, du comité de Pan-African

- Scientific Research Council et du conseil consultatif de CH++
- Fenneke Reysoo, Cully VD, Dr sc. soc., professeure émérite d'anthropologie, ancienne directrice scientifique du Gender Centre de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) à Genève. Mandat: membre du comité scientifique de la formation en ligne «Genre et développement» de la formation continue (IHEID)
- Dominique Schmid, Worblaufen BE, lic. rer. pol. MBA/EMBA, conseiller indépendant et membre indépendant du conseil d'administration de diverses entreprises, président ad interim de la direction des Services psychiatriques universitaires de Berne (SPU) SA. Mandats: membre du conseil d'administration de BernExpo AG et directeur du comité Audit et Risque, vice-président des conseils d'administration de Messpark Bern AG et de Domicil Bern AG, membre des conseils d'administration de Wildermettpark AG (filiale de Domicil Bern AG) et de Spital STS AG
- Hansi Voigt, Zurich, partenaire dasNetz.ch, conseil en gestion, fondateur de Watson, codirecteur de Wepublish. Mandats: membre du conseil d'administration de l'association Bajour, Bâle, et du conseil de surveillance de Schulverlag Plus, Berne, vice-président de l'association Médias d'Avenir, président de l'association #Netzcoutage
- Ueli Winzenried, Berne, Betr. oec. HWV, consultant d'entreprise auprès de Burkhalter Avocats à Berne/Zurich. Mandats: membre du conseil d'administration d'Espace Real Estate, membre du conseil d'administration de Kursaal Berne (y compris les filiales), président du conseil d'administration d'Amerina SA, membre des conseils de fondation du WWF, de la fondation aha, de la fondation Creaviva et de la Fondation Faïtière Kunstmuseum Bern

Selon les prescriptions du Zewo et le §29 du Swiss NPO-Code, les mandats et les relations comptant pour les activités d'Helvetas sont mentionnés.

Membres du conseil consultatif

Sibel Arslan, Bâle, lic. iur., conseillère nationale; Marina Carobbio Guscetti, Lumino TI, Dr. med. FMH, conseillère aux États; Mario Fehr, Zurich, lic. iur., conseiller d'État; Roland Fischer (depuis juillet 2022), Horw LU/Triengen LU, Dr. rer. pol., conseiller national; Claudia Friedl, Saint-Gall, Dr. sc. nat. ETH, conseillère nationale; Therese Frösch (jusqu'en juin 2022), Berne, ancienne conseillère nationale; Martin Landolt, Näfels GL, économiste d'entreprise ESCEA, conseiller national; Lisa Mazzone, Genève, lic. ès lettres, conseillère aux États; Tiana Angelina Moser (retrait en avril 2022), Zurich, lic. phil. I, conseillère nationale; Peter Niggli, Zurich, journaliste, spécialiste du développement, vice-président d'Helvetas; Regula Rytz (depuis juin 2022), Berne, lic. phil. hist., ancienne conseillère nationale, présidente d'Helvetas; Laurent Wehrli, Glion VD, lic. ès lettres, conseiller national

La direction réalise les activités d'Helvetas en Suisse et à l'étranger selon les décisions et les lignes directrices de l'assemblée générale et du comité central. Elle prépare les demandes au comité central et à l'assemblée générale. Elle informe tous les organes et les membres sur les développements essentiels de l'activité d'Helvetas. La direction est responsable en particulier de la planification et de la réalisation des projets, des programmes et des activités en Suisse et à l'étranger, de l'engagement du personnel qui en est chargé, de l'élaboration du budget annuel, de la recherche de fonds ainsi que du suivi des membres et des cotisations.

Membres de la direction 2022

- Direction: Melchior Lengsfeld*. Mandats: membre du comité directeur d'Alliance Sud, membre (président jusqu'en mai 2022) de la direction d'Alliance2015, membre du Conseil de Fondation et du Comité du Conseil de Fondation de la Chaîne du Bonheur, président d'Helvetas USA
- Suppléance du directeur/direction des programmes internationaux: Remo Gesù*. Mandats: membre de la plateforme des ONG suisses de développement, représentant d'Helvetas dans l'assemblée générale d'HELVETAS Intercooperation gGmbH, membre du comité directeur d'Helvetas Libanon et d'Helvetas Myanmar
- Direction des programmes internationaux: Annette Kolff*. Mandat: représentante d'Helvetas au sein du Programme Group d'Alliance2015
- Direction des Services de conseils: Esther Haldimann. Mandats: membre du conseil de fondation de SKAT Foundation, représentante d'Helvetas au comité directeur du consortium des ONG pour l'eau, membre du Strategic Advisory Board du Hugo P. Cecchini Institute

- Direction des Services de conseils: Rupa Mukerji*. Mandats: membre du conseil consultatif du Global Framework for Climate Services (GFCS) de la WMO, du External Advisory Committee de la ETH4D, ETH, Zurich, et du conseil consultatif du Climate Justice and Resilience Fund, USA, auteure principale du 6^e Assessment Report of the United Nations Intergovernmental Panel for Climate Change on Impacts, Vulnerability and Adaptation to climate change, représentante de la société civile au sein de la délégation suisse officielle pour la Conférence mondiale des Nations Unies sur le climat (COP27)
- Direction Marketing et communication: Stefan Stolle*. Mandats: membre du conseil de fondation de Max Havelaar et du comité directeur d'Helvetas USA
- Direction Finances et services: Erich Wigger*. Mandats: membre du conseil de fondation de finfo, du conseil de fondation de la fondation de prévoyance professionnelle d'Helvetas (en liquidation), du conseil d'administration de NPO Finanzforum et du conseil de fondation de la ZEWO

L'organe de révision contrôle la comptabilité et les comptes annuels de l'association ainsi que le respect du budget. Il certifie l'existence d'un système de contrôle interne.

L'instance d'arbitrage arbitre les cas de litige entre les organes de l'association.

*Membre formel de la direction



HELVETAS Swiss Intercooperation

Weinbergstrasse 22a, CH-8001 Zurich

Tél: +41 (0)44 368 65 00

info@helvetas.org

Geschäftsstelle Bern

Maulbeerstrasse 10, CH-3001 Berne

Tél: +41 (0)31 385 10 10

info@helvetas.org

Bureau Suisse romande

106 route de Ferney, 1202 Genève

Tél: +41 (0)21 804 58 00

romandie@helvetas.org

Ufficio Svizzera italiana

Via Rime 38, CH-6850 Mendrisio

Tél: +41 (0)91 820 09 00

svizzeraitaliana@helvetas.org

www.helvetas.org